



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE L'ALLIER

Siège social : Peige 03380 ARCHIGNAT
Association déclarée à la Préfecture de l'Allier le 23 décembre 1980 sous le N° 2437
J.O. du 7 janvier 1981

PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 28 septembre 2019 à DOMERAT (Allier) - 2 route de la Pérelle

I. APPEL DES CLUBS - VERIFICATION DES POUVOIRS - DESIGNATION DES ASSESSEURS

N° Club	CLUB	Nombre de voix	représentation
03 03 001	TS VAUX	1	Non représenté
03 03 002	STAR ST-POURCAIN	4	Le Président D Llado
03 03 003	AST TREIGNAT	6	Le Président JP Chaulier
03 03 004	STA CUSSET	6	Le Président J Brulet
03 03 006	CSLG MONTLUCON	3	Non représenté
03 03 095	RPNA COMMENTRY	4	Le Président M Legallois
03 03 143	STS MONTLUCON	4	Le Président P D'Aietti
03 03 144	ASTA MOULINS	7	B Delorme excusé/ Pouvoir D Colson
03 03 145	ST BOURBON L'ARCHAMBAULT	2	Le Président D Gouleret
03 03 170	RC DOMERAT	5	Le Président G Simonutti
03 03 252	TS VICHY	7	Le Président A Asnar
	Total des voix	49	

Clubs présents ou représentés : 9 sur 11
soit un total de 45 voix sur 49

Le quorum du quart des membres et des voix est donc largement atteint.

II. OUVERTURE DE LA SEANCE

Le Président du Comité Départemental Jean Pierre CHAULIER ouvre la séance à 15 heures 20' en présentant les excuses de M Le Maire de Domérat Marc Malbet, de Bernard Delorme, Pdt de l'Astam. Il remercie les personnes présentes, notamment Mme Nadège Jouannin, adjointe jeunesse et sports de Domérat pour leur participation aux travaux de cette assemblée.

III. COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 6 OCTOBRE 2018

Le Président demande aux membres de l'Assemblée si les termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 octobre 2018 appellent des remarques particulières. Aucune observation n'est faite.

Approbation du procès-verbal

Personne ne demande le vote à bulletins secrets

TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :

POUR : 45

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 octobre 2018 est adopté à l'unanimité.

IV. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le Président donne lecture de son rapport moral (annexe) pour l'exercice 2018-2019. Celui-ci n'appelle aucune question des membres présents. Le rapport est donc soumis au vote de l'Assemblée.

Approbation du rapport moral du Président

Personne ne demande le vote à bulletins secrets.

TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :

POUR : 45
ABSTENTION : 0
CONTRE : 0

Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité.

V. RAPPORT FINANCIER - RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Le trésorier Louis Braun donne lecture du compte-rendu financier de l'exercice (annexe) et commente les différents documents financiers présentés à l'Assemblée. Le contrôleur aux comptes Bruno BEZANCON fait état de son rapport. Il demande ensuite à l'Assemblée de donner quitus au Trésorier pour sa saine gestion.

Approbation du rapport financier et des comptes de l'année écoulée (2018-2019)

Personne ne demande le vote à bulletins secrets

TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :

POUR : 45
ABSTENTION : 0
CONTRE : 0

Le rapport financier et les comptes de l'exercice écoulé (2018-2019) sont approuvés à l'unanimité.

VI. AFFECTATION DU RESULTAT

Le Président propose d'affecter le résultat de l'exercice au compte de « report à Nouveau ».

Personne ne demande le vote à bulletins secrets.

TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :

POUR : 45
ABSTENTION : 0
CONTRE : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

VII. NOMINATION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Le Président demande s'il y a des candidats pour les deux postes à pourvoir. Bruno BEZANCON renouvelle sa candidature. Il est seul postulant.

TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :

POUR : 45
ABSTENTION : 0
CONTRE : 0

Bruno BEZANCON est nommé vérificateur aux comptes pour l'exercice 2019-2020 à l'unanimité.

VIII. COTISATION licence 2020-2021

Le président demande à l'assemblée si la cotisation de 5 € par licencié doit être augmentée ou maintenue.

Personne ne demande le vote à bulletins secrets.

TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :

POUR : 45
ABSTENTION : 0
CONTRE : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité. La cotisation par licencié est maintenue à 5 €

IX. Tarifs des engagements des compétitions

Les Présidents ou les membres présents ne souhaitent pas une augmentation des tarifs des engagements aux compétitions départementales. Le Président procède au vote pour le maintien des tarifs actuels.

Personne ne demande le vote à bulletins secrets.

TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :

POUR : 45
ABSTENTION : 0
CONTRE : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité. Les tarifs des engagements restent inchangés

XII. BUDGET PREVISIONNEL

Le trésorier Louis Braun commente les prévisions par poste et répond aux différentes questions.

Personne ne demande le vote à bulletins secrets.

TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :

POUR : 45

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le budget prévisionnel 2019-2020 est adopté à l'unanimité.

XIII. QUESTIONS DIVERSES

Le Président n'ayant pas reçu de questions écrites propose néanmoins à l'assistance de bien vouloir s'exprimer.

Stages pistolet 10m : Les stages encadrés par Patrice Leduc pour améliorer les connaissances techniques des compétiteurs sont maintenant du ressort de la Ligue.

Médailles et diplômes : Les Présidents de club sont satisfaits de la livraison des médailles et diplômes lors des régionaux. Ce qui leur permet de les remettre lors des assemblées générales des clubs ainsi les licenciés peuvent connaître les champions de leur club. Le Président espère qu'il en sera de même pour les médailles obtenues lors des régionaux.

Nouvelles fonctions Itac : Daniel Guillot évoque le nouvel onglet pour le contrôle des adhérents en "second club". Il permet de s'assurer que ce licencié candidat potentiel en second club a bien adhéré à son club d'origine et qu'ainsi, il bénéficie de l'assurance fédérale.

La Fédération a développé également sur l'intranet « ITAC » une fonction accessible par tous les clubs et par les personnes habilitées par le président pour procéder à une vérification "FINIADA" concernant l'ensemble des personnes n'ayant pas de licence fédérale; la notice d'utilisation se trouve dans le menu "aide".

Calendrier été 2019 : Avec l'aide du calendrier de la Ligue définissant les dates des championnats régionaux et des France, les dates des différents championnats départementaux d'été sont arrêtées.

Challenge départemental TAR : en raison des problèmes de nuisances sonores à Moulins, de la probable fermeture du stand 200m, le projet de reprise de ce challenge est avorté.

Mme Nadège Jouannin, adjointe aux sports de Domérat, remercie le Président du Comité départemental de son invitation aux travaux de cette Assemblée. Elle exprime sa satisfaction sur le bon déroulement de celle-ci. Elle souligne le calme et l'attention des participants.

Remise des trophées : le Président et Mme Jouannin procèdent à la remise d'un trophée individuel pour remercier et honorer Edwige COLSON, Elisabeth de PRIGOUNOFF et Véronique LAURENT de leur double podium par équipe au pistolet 10 et 50m. Puis, à Laurent Leduc pour son triple podium au pistolet PC, P25m et P Vitesse.

Sur l'invitation du Président Gino Simonutti, les membres de l'assemblée sont appelés à partager le verre de l'amitié.

La séance est levée à 17 heures 10'.

Le Président,

Jean-Pierre CHAULIER

Le Secrétaire,

Daniel GUILLOT